

DÉFENSE

Nr. 7

30 avril 2020

Reprise du travail à la Défense

Vendredi dernier, le Conseil National de Sécurité a pris des décisions concernant l'assouplissement des mesures pendant la crise COVID-19. Cet assouplissement ne s'applique pas aux règles sanitaires de base telles que nous les connaissons (hygiène personnelle, distanciation sociale et utilisation des équipements de protection individuelle), mais vise à permettre la reprise des activités dans différents secteurs à partir du 4 mai, y compris au sein de la Défense.

J'ai demandé à l'Equipe de Transition de donner une forme et un contenu concrets au redémarrage de notre organisation, qui est sur la planche depuis plusieurs jours. Ensemble, nous évoluerons vers la "nouvelle normalité". La Défense post COVID-19 sera différente de la Défense d'avant. Pour la réalisation de ce plan de reprise du travail, je place les priorités dans les domaines du recrutement, de la sélection et de la formation, en plus de l'appui aux opérations et de leur exécution.

Compte tenu de la situation particulière du lieu de travail dans les unités, des procédures nouvelles et adaptées devront être développées. Comme cela ne peut pas être fait de manière centralisée, je compte sur les Commandants d'Unité pour cela. Ils doivent, en étroite coopération avec leurs échelons supérieurs et dans le cadre imposé par l'Équipe de Transition, mettre en œuvre les plans et lignes directrices de manière claire et correcte. Plus encore qu'auparavant, les conseillers en prévention et les syndicats, par le biais de leurs membres dans les comités de consultation de base, doivent également apporter un soutien important. Ils doivent être pleinement impliqués dans ce processus par la chaîne de commandement locale. Nous devrons redémarrer sur la base d'analyses de risques mûrement réfléchies et conformément aux principes de l'ORM (Operational Risk Management), sachant bien qu'un risque résiduel égal à zéro n'existe pas.

Comme dans d'autres secteurs, le redémarrage de la Défense se fera par phases et progressivement. Tout le monde peut être invité à contribuer aux priorités susmentionnées: cela devra se faire avec tout le monde sur le pont. Dans certains cas, des choix drastiques devront être faits et certaines activités habituelles devront être temporairement suspendues.

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Éditeur responsable : Colonel breveté d'état-major Guido Hart

Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – ☎ 9-6321-17347 – www.mil.be



Les QUATRE Commandements de Composante se voient attribuer un rôle important à cet égard. Dans le cadre d'un Joint Planning Group (JPG) qui sera lancé la semaine prochaine, ils mettront, en consultation avec ACOS O&T, la DG H&WB, la DGHR, la DGMR et la DGBF, les intérêts respectifs en perspective et trouveront le juste équilibre entre les besoins partagés de personnel et de ressources.

Le télétravail / travail à domicile, pour tout le personnel dont la fonction s'y prête, continuera de s'appliquer au maximum. Il n'est donc pas vrai qu'à partir du 4 mai, tout le personnel devra rejoindre la caserne ou l'unité. Cela se fera et pourra également se faire par phases en concertation avec le commandement local et en fonction des besoins qui seront fixés.

Ces derniers jours, il y a eu beaucoup à faire concernant la problématique des masques. Comme indiqué par le gouvernement fédéral, son utilisation est recommandée dans les espaces publics et obligatoire dans les transports en commun ainsi que dans les endroits où la distanciation sociale d'un mètre et demi ne peut être respectée.

La Défense a commandé pour son personnel un nombre suffisant de ce qu'on appelle les *community* masques, afin de permettre un retour au travail en toute sécurité. Ces masques en tissu lavable seraient livrés et distribués à notre personnel de manière étalée à partir de la mi-mai. Ils répondent aux normes imposées et offrent plus de protection que les masques faits maison. En attendant, des masques ou des foulards faits maison (buffs militaires) peuvent être utilisés, mais veuillez bien noter qu'ils ne remplacent pas l'équipement de protection requis pour des activités spécifiques.

Reconnaissant pour la manière dont votre dévouement et votre engagement ont mis en évidence la pertinence de la Défense, je voudrais également demander à chacun de rester flexible et compréhensif. La résilience de la Défense sera mise à l'épreuve dans les prochaines semaines. Ce redémarrage ne se fera pas sans difficultés et nécessitera un gros effort de notre part à tous. J'espère que nous serons en mesure de faire face à cette situation et que nous en ressortirons plus forts ensemble.



Marc Compernol
Général
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible

